

Mémoire sur l'avenir de l'agriculture.  
Présenté par Luc Bourdon

**La Relève et son accès à la propriété.  
L'État et son soutien à l'agriculture.**

Madame, Messieurs les commissaires.

Permettez moi, de me présenter.

Je suis Luc Bourdon, agriculteur et co-actionnaires de Ferme Bourdon & Fils inc. depuis 1986, avec mes parents et deux de mes frères.

Situé à Compton, à 10 Km au sud de Sherbrooke, Ferme Bourdon & Fils inc. exploite, depuis 1978, une ferme en constante croissance. Ayant une production laitière de 89 Kilos jours, avec un cheptel laitier de 260 têtes. Nous cultivons du maïs grains et du soya sur 120 acres chacun, du fourrage sur près de 300 acres. Avec une production acéricole de 1000 entailles par an, nous récupérons aussi, et vendons près de 30 000 milles pieds linières de bois, en billots, provenant de nos 400 acres en boiser. Sur quelques 300 acres nous produisons du gazon cultivé dont environ 80 acres seront récoltées, vendus et livrés à nos clients paysagistes et particuliers de l'Estrie. En plus de posséder les camions servant au transport des récoltes et à la livraison. De la pelle hydrauliques à la récolteuse à gazon robotiser, et de toutes les tracteurs et équipements pour bien accomplir chaque tâches, nous nous faisons un devoir d'effectuer la maintenances et la réparations de toute cette inventaire.

Dans un but de diversifier d'avantage le revenu de l'entreprise, nous œuvrons aussi dans le forfait agricole. Avec notre unité mobile de torréfaction de soya, nous transformons par torréfaction, directement chez d'autres fermes, près de 1750 TM annuellement. Un autre 350 TM sera acheter, transformer et revendue directement à nos installations.

Notre dernier investissement date de 2006, et ce fût l'ajout d'une tout petite usine de trituration du soya. À l'aide d'un extruder et d'une presse à l'huile, nous pressons près de 35 litres d'huile de soya par heure. Nous revendons ensuite le tourteau de soya à d'autres agriculteurs, et utilisons l'huile décanter et bien filtré, en mélange avec le carburant diesel pour nos camions et tracteurs de ferme. Afin d'optimiser ce dernier investissement, et pour utiliser toute l'huile déjà presser, nous ajoutons cette année une autre petite usine qui nous permettra de produire le biodiesel B100, qui sera alors utiliser pure à titre de carburant pour nos besoin.

Voilà donc ce que Ferme Bourdon & Fils inc. accompli chaque année pour permettre le pain quotidien à cinq employées à temps pleins, quatre autres à temps partiel, en plus des permettre au cinq actionnaires d'exercer leur professions, et de réaliser leurs rêves au maximum.

## **La relève et son accès a la propriété.**

L'avenir de l'agriculture repose inévitablement sur le renouvellement de ses propriétaires exploitants. Pour que nos jeunes hommes et femmes puissent s'épanouir en tant que propriétaires exploitants, et espérer transmettre les valeurs, et la gratification, que la profession d'agriculteur peut leur procurer, il faut d'abord qu'ils puissent y avoir accès.

Il semble claire que la plus grande menace pour l'avenir de l'agriculture a dimension familiale et aux valeurs humaines, demeure la possibilité que nos jeunes hommes et femmes puissent acheter une ferme. Seuls quelques programmes d'aides aux jeunes entrepreneurs agricoles existe actuellement, mais cette aide s'adresse presque exclusivement au jeunes gens qui ont déjà accès a la propriété par l'entremise et les sacrifices de leurs parents, ou très rarement d'un agriculteur désireux de favoriser le transfert de sa ferme a de jeunes gens plutôt que de passer a la caisse \$\$\$\$. Il n'existe présentement aucun programme d'aide d'accès à la propriété, pouvant permettre aux jeunes hommes et femmes d'acquérir une ferme s'ils ne possèdent pas déjà de fortes sommes d'argents. Il est inconcevable qu'en 2007 aucun programme visant à favoriser l'accès à la propriété n'ait été mise en place.

Dans le but de mieux analyser les difficultés que représente l'achat d'une ferme, j'aimerais vous présenter ce a quoi un jeune aspirant propriétaire est confronter pour acquérir une exploitation agricole.

Une ferme laitière ayant une capacité de production de 40 kilos jours, avec terrains, bâtiments et équipements, incluant un cheptel laitier de 80 bêtes, représente une valeur de 2 500 000\$. Pour pouvoir acquérir cette ferme, une somme de 625 000\$ sera exigé a titre de mise de fond initial, soit 25% de la valeur global demandé, avant d'obtenir du financement pour combler le solde manquant. Et ça, si seulement 25% de mise de fond sera requis, car selon certaines institutions financières cela peut varier de 25% à 50%.

Quelle jeune homme ou femme peut détenir une telle somme d'argent?

Qui peut espérer acquérir cette ferme si personne ne lui vient en aide?

Actuellement aucun programme, ni aucune aide gouvernemental, ne permet à ces jeunes hommes et femmes d'accéder à la propriété. Pourtant ce sont avants tout de ses jeunes gens, remplie d'énergie et de rêves, que l'agriculture a besoin pour un avenir meilleur.

Pour combler un besoin essentiel a l'avenir de notre agriculture Québécoise, je propose aux commissaires de recommander dans leur rapport, la création de programmes d'aides visant à accroître l'accès a la propriété de jeunes hommes et femmes qui, sans cette précieuse aide, ne pourront devenir propriétaires exploitants en agriculture.

En voici quelques propositions.

1. Que l'état participe à titre de copropriétaire avec le ou les jeunes aspirants, sous formes de corporation.

Suite à la formation d'une corporation, l'état se porte acquéreur d'actions avec privilèges, selon un montant nécessaire pour représenter la mise de fond requise pour l'obtention de financement, financement qui sera alors utilisé pour l'achat de l'exploitation agricole de la nouvelle corporation qui sera exploité par le ou les jeunes co-actionnaires. L'état qui détient alors des actions avec privilège, pourra exiger un dividende égales ou légèrement supérieur a ce que cela lui en coûte lors émission de bond du trésor, ou mêmes selon les frais de financement de prêts a termes. Ces mêmes actions, qui sont sous privilège, garantisse que dans une éventuelle vente de l'exploitation agricole, leur valeurs seront les premières a être remboursé, et cela en toutes circonstances qui assure aucun risque de perte sur l'investissement pour l'état. Une clause ou condition sur les actions avec privilège, pourrai, selon un terme bien définit, déterminé le moment de leur rachat par l'exploitant. Cela pourrai être dès la cinquième année, et ensuite a tout les cinq ans, pour un maximum allant sur 20 ans. Combiner a cela une convention entre actionnaires sans faille pour assuré une garanti sur l'investissement pour l'état et l'exploitant.

2. Que l'état revienne avec un programme, qui, dans les années 70 permettait à de jeunes et moins jeunes exploitants d'avoir accès a des fermes sous location sur bail, avec option d'achat. Un bail renouvelable tous les cinq ans, pour une durée maximum de 20 ans. L'état se portais acquéreur de terrains avec ou sans bâtiments, et les louais a l'exploitant avec frais de location établie a l'avance et avec option d'achat pour l'exploitant selon la aussi, un prix déterminer a l'avance. Cela permettait a l'exploitant d'acquérir animaux de productions et équipements tout en exigeant moins de capital investit a titre de mise de fond.

## L'ÉTAT et le soutien a L'AGRICULTURE

Il est étonnant de constater que les pays qui accorde le plus de soutien a l'agriculture, sont les pays les plus riches et industrialiser. Ils en est d'autant plus étonnant, que les populations qui y vives, sont les plus disposer financièrement a acquérir les produits agricoles destinés a leur consommation, selon leur juste valeurs. Pourquoi alors faut t'ils que ces mêmes pays soit dans l'obligation de soutenir leurs exploitants en agricultures?

J'ai toujours crut, et je crois toujours qu'il n'est pas logique que l'état soit dans l'obligation de soutenir financièrement une industrie, une usine ou même une production agricole, qui est continuellement déficitaire. Par contre je dois vous avouer que malgré le fait que l'entreprise auquel je suis l'un des propriétaires exploitants, soit en production laitière, il fût un temps ou la survie de notre entreprise était lié au soutien agricole. Malgré le fait que nous n'avions, et que nous avons toujours, qu'une faible rémunération, ils fût en temps auquel le montant des bénéfices non repartis de l'entreprise étais égales ou même parfois inférieures au montant inscrit a la colonne de écritures de soutien a l'agriculture. Je vous permets donc dans tirés vous propres conclusions.

Le soutien à l'agriculture, je le considère toujours difficile à justifier, mais maintenant je le vois sous un autre angle. Vue de cette angle, je le vois indispensable, insuffisant et surtout cibler au mauvais endroit.

Les pressions politiques que les citoyens ont exercés depuis plusieurs années, auprès de nos élus national et provincial, pour que les produits agroalimentaires soient produits et transformés avec des propriétés plus saines et de qualités supérieures, toutes en étant lié a des contraintes limitants les impactes négatifs sur l'environnement, ont tous eu pour effet de modifier nos pratiques cultural. De produire sous une gestion rigoureuses de nos d'éjections animales, et plus récemment, la mise en place de législations imposants des règles plus limitative sur l'utilisation de certain fertilisants et pesticides. Toutes ces contraintes ayant l'objectif commun d'offrir des produits plus sains pour la santé de nos consommateurs et d'offrir un milieu de vie plus respectueux pour tous nos concitoyens. Ces contraintes ont directement contribué a fragiliser l'équilibre financier de nos entreprises agricoles et agro-alimentaires, mais aussi et beaucoup plus durement, réduire les avantages économiques de nos produits agricoles et agro-alimentaires vis-à-vis nos compétiteurs qui proviennes d'ailleurs.

Personne ne peut nier la notion de pollueur payeur. Par contre, il est très regrettable que nos produits se doivent d'être en compétitions contre des produits agro-alimentaires qui proviennent de marchés étrangers. Produits offerts par nos grandes chaînes de distributions simplement pour leurs coûts d'approvisionnement moins élevés. Des produits qui en très grandes majorités font usage de pesticides dont l'homologation canadienne ne fut jamais accordée, ou fut retirée depuis plusieurs années déjà, pour leurs grands risques à la santé humaines. Où est donc passée la fibre écologique de nos consommateurs Québécois? Ils délaissent nos produits sains et sécuritaires, produits selon leurs valeurs humaines et environnementales, pour des produits moins dispendieux mais cultivés et transformés dans des conditions pires, que ce à quoi nous produisions avant toutes ces nouvelles contraintes. Où sont les valeurs environnementales d'une société qui exigent de leurs producteurs agricoles des responsabilités liées au respect de l'environnement, pour ensuite les laisser tomber en allant s'approvisionner de produits qui ne correspondent pas à leurs attentes idéologiques.

Le soutien à l'agriculture ne passe pas uniquement par un chèque posté aux producteurs qui éprouvent des difficultés financières. Le succès et l'avenir de l'agriculture du Québec passe et passera avant tout, par le soutien de la population du Québec envers son agriculture. Si la population désire conserver son agriculture, cette même population devra acheter massivement les produits agricoles du Québec plutôt que ceux des pays étrangers, sinon l'état sera dans l'obligation de constamment, et suffisamment, soutenir son agriculture.

Je propose donc aux commissaires de recommander à l'état de réviser l'étiquetage des produits, pour bien indiquer aux consommateurs, les origines et lieux de productions, et pourquoi pas, y ajouter une certification selon une graduation de 1 à 5 sur les produits qui auront été cultivés et transformés dans un respect environnemental et humains.

Je propose aux commissaires de recommander à l'état de mettre en place des critères d'importations qui obligeront les distributeurs de produits agro-alimentaires, d'importer des produits ayant été cultivés et transformés avec les mêmes critères environnementaux que ceux imposés aux producteurs et transformateurs du Québec. Les consommateurs pourront alors choisir des produits du Québec, ou de l'étranger, qui se ressembleront non seulement sur les prix de ventes, mais aussi en matière de bienfaits environnementaux. Nous pourrions alors exporter vers les producteurs et transformateurs de l'étranger notre attachement à améliorer le milieu de vie de tous. Cette proposition peut vous sembler loufoque, mais c'est probablement ce que les gens ont dit à la première personne qui se soucie du bien-être environnemental collectif. De tels engagements de la population du Québec envers les produits agricoles et agro-alimentaires Québécois, permettront non seulement aux producteurs et transformateurs du Québec d'être plus rentables, mais réduiront probablement l'ampleur du soutien de l'état à l'agriculture, et favorisera des améliorations environnementales ailleurs qu'au Québec.

Je tiens à remercier les commissaires de m'avoir permis d'exprimer quelques réflexions personnelles sur l'avenir de l'agriculture au Québec.

